

PROGRAMME DE FORMATION :

Acteur PRAP IBC – Prévention des Risques liés à l’Activité Physique

Industrie Bâtiment Commerce version 2023

3 jours / 21h

Tarif : 550€HT/personne + 1 250€HT/session intra + frais annexes éventuels

OBJECTIFS : Etre capable de ...

- **Se situer en tant qu’acteur PRAP** dans son entreprise ou son établissement.
- **Observer et analyser une situation de travail** en s’appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d’identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d’être encourues.
- **Participer à la maîtrise du risque** dans son entreprise ou son établissement.

PUBLIC VISE – PRE REQUIS : Toute personne intéressée.

Pas de prérequis

NOMBRE DE STAGIAIRES : 4 MIN - 8 MAX

LIEU : Formation en intra entreprise

DUREE : 21 heures réparties en 3 sessions espacées d’une semaine (9h-12h30/13h30-17h) dont 2 sessions interentreprises et une session intra-entreprise

MODALITE ET DELAI DE MISE EN ŒUVRE : Formation sur demande du client, mise en œuvre sous 3 mois selon disponibilité

PEDAGOGIE :

- Alternance de théorie en salle et de mises en situations variées sur postes de travail, encadrée par un formateur PRAP, formé et certifié à l’INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité).
- Vidéoprojection, paperboard, supports pédagogiques, matériel pédagogique, cas pratiques sur poste de travail.

CONTENU DE FORMATION :

Théorie :

1. **Se situer en tant qu’acteur PRAP dans son entreprise ou son établissement.**
 1. Comprendre l’intérêt de la prévention.
 2. Connaître les risques de son métier.
2. **Observer et analyser une situation de travail en s’appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d’identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d’être encourues.**
 1. Caractériser les dommages potentiels liés à l’activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
 2. Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.
3. **Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement.**
 1. Proposer des améliorations de sa situation de travail
 2. Faire remonter l’information aux personnes concernées
 3. Se protéger en respectant les principes de sécurité et d’économie d’effort.

Exercices pratiques :

Observation d’une situation de travail dangereuse (photo, film, sur poste de travail).

Analyse d’une situation de travail dangereuse (photo, film, sur poste de travail).

Recherche et propositions d’améliorations

Maîtrise de la Fiche outil PRAP

Evaluation Certificative : (Certification Acteur PRAP valable 2 ans)

Observer, Analyser et proposer des améliorations d’une situation de travail susceptibles de nuire à la santé.

4. Structurer l’action PRAP dans son entreprise (session en intra sur site client)

1. Coordination avec HSE ou TMS PROS
2. Réalisation des outils d’observation de situation dangereuse
3. Mener une étude PRAP complète

